

COMMUNE DE POEZAT

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 06/11/2009

TRAVAUX DE BUSAGE DES FOSSES: après le devis établi par la DDE dans le cadre de l'ATESAT, le Conseil Municipal décide d'effectuer les travaux de busage des fossés, à la rue des Prés et à la rue de la Baronnie. Les entreprises intéressées sont invitées à retirer au secrétariat de Mairie, le cahier des charges. L'annonce est également parue sur le site Internet de la communauté de communes. La réponse est attendue pour **le JEUDI 07 JANVIER 2010** dernier délai.

TRAVAUX A L'EGLISE: la commune a demandé à l'Architecte des Bâtiments de France d'effectuer un diagnostic concernant les infiltrations d'eau par le haut du clocher. Cette étude est en cours.

REMBOURSEMENTS ASSURANCES: le Conseil Municipal accepte les divers remboursements d'assurances pour les dommages causés aux bâtiments communaux.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE DE BIOZAT

La commune de BIOZAT sollicite une participation aux frais de fonctionnement pour un élève domicilié à POËZAT et scolarisé à l'école communale. Après la lecture de l'exposé, le Conseil Municipal décide, étant donné qu'une convention a déjà été signée avec la commune de GANNAT, de ne pas participer aux frais de fonctionnement de l'école communale de BIOZAT, étant entendu que les élèves de la commune de POËZAT doivent être scolarisés à GANNAT. La demande est rejetée pour ne pas créer de précédent.

SOLLICITATION DU CONCOURS DE LA DDE POUR ASSURER LES MISSIONS ATESAT

Suite à plusieurs plaintes de riverains concernant la vitesse excessive sur la route départementale 419 qui traverse le bourg, le Conseil Municipal décide de faire appel au concours de la DDE pour assurer les missions ATESAT. Cette assistance est demandée pour :

- l'établissement d'un diagnostic de sécurité routière,
- la gestion de la voirie et de la circulation, afin d'assurer une meilleure sécurité.

ETUDE D'ACCESSIBILITE POUR LES PERSONNES HANDICAPEES

Le Conseil Municipal décide d'effectuer une étude d'accessibilité pour les personnes handicapées, en régie directe

ADHESION DE 7 COMMUNAUTES DE COMMUNES AU SIEGA

Le Conseil Municipal, suite à la demande des Conseils Communautaires des 7 communautés de communes de : *Bassin de Gannat, Bocage Sud, Commeny-Néris les Bains, Le Donjon Val Libre Pays de Lapalisse, Pays de Marcillat en Combraille, Val de Cher*, autorise l'adhésion des 7 communautés de communes au SIEGA.

SUBVENTION A L'ECOLE LOUIS PASTEUR

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 47 € pour financer une classe transplantée pour un élève domicilié à POËZAT

OPERATION COMPOSTEUR

Le sitcom sud allier propose des composteurs à prix intéressants. Les habitants intéressés sont invités à venir retirer leurs bons de commandes au secrétariat de Mairie.

Ce document à été crée avec Win2pdf disponible à <http://www.win2pdf.com/fr>
La version non enregistrée de Win2pdf est uniquement pour évaluation ou à usage non commercial.